

6 JUILLET  
2009

## AVIS DE CONVOCATION

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

à 9 HEURES 30

CNIT – Paris-La Défense  
Amphithéâtre Léonard de Vinci  
2 place de la Défense  
92053 Paris-La Défense

Comment participer à notre Assemblée ?	<b>p. 2</b>
Conseil d'administration	<b>p. 4</b>
Ordre du jour	<b>p. 8</b>
Rapports du Conseil d'Administration	<b>p. 9</b>
Rapports des Commissaires aux comptes	<b>p. 12</b>
Résolutions proposées	<b>p. 14</b>
Exposé sommaire de la situation de la Société pendant l'exercice 2008	<b>p. 15</b>
Exposé sommaire de la situation du Groupe pendant l'exercice 2008	<b>p. 19</b>
Demande d'envoi de documents et de renseignements	<b>p. 23</b>

## Quelles conditions remplir pour participer à l'Assemblée ?

Seront admis à participer à l'Assemblée les actionnaires qui justifieront de leur qualité par l'enregistrement comptable des titres à leur nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit régulièrement pour leur compte au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée, soit le 1er juillet 2009, à zéro heure, heure de Paris (ci-après J-3) soit dans les comptes de titres nominatifs, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par leurs intermédiaires habilités.

- **Pour les actionnaires au nominatif**, cet enregistrement comptable à J-3 dans les comptes de titres nominatifs est suffisant pour leur permettre de participer à l'Assemblée.
- **Pour les actionnaires au porteur**, ce sont les intermédiaires habilités qui tiennent les comptes de titres au porteur qui justifient directement de la qualité d'actionnaire de leurs clients auprès du centralisateur de l'assemblée par la production d'une attestation de participation qu'ils annexent au formulaire unique de vote à distance ou par procuration ou de demande de carte d'admission établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit. Toutefois, si un actionnaire au porteur souhaite participer physiquement à l'Assemblée et n'a pas reçu sa

carte d'admission le 1<sup>er</sup> juillet 2009, il devra demander à son intermédiaire financier de lui délivrer une attestation de participation qui lui permettra de justifier de sa qualité d'actionnaire à J-3 pour être admis à l'Assemblée.

Tout actionnaire ayant déjà voté par correspondance, envoyé un pouvoir ou demandé une carte d'admission ne peut plus choisir un autre mode de participation mais peut céder tout ou partie de ses actions.

Un actionnaire qui n'a pas son domicile sur le territoire français, au sens de l'article 102 du code civil, peut demander à l'intermédiaire inscrit de transmettre son vote dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

Si vous avez demandé une carte d'admission et ne l'avez pas reçue le 1<sup>er</sup> juillet 2009, nous vous invitons, pour tout renseignement relatif à son traitement, à prendre contact avec le centre d'appel des cartes d'admission de Société Générale du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 au : 0 825 315 315 (Coût de l'appel : 0,125 € HT/mn depuis la France)

## Comment participer à l'Assemblée ?

- **assister personnellement** à l'Assemblée générale ;
- **donner pouvoir au Président de l'Assemblée** ;
- **donner pouvoir à un tiers** (conjoint ou à un autre actionnaire de Société Générale) ;
- **voter par correspondance**.

**Dans tous les cas, vous devez impérativement compléter le formulaire joint et le transmettre à votre intermédiaire habilité au moyen de l'enveloppe T jointe.**

### Assister personnellement à l'Assemblée générale

L'actionnaire qui souhaite assister personnellement à l'Assemblée doit demander une carte d'admission. Il suffit pour cela de **cocher la case A** en partie supérieure du formulaire, de dater et de signer au bas du formulaire. L'actionnaire au porteur qui n'aurait pas reçu sa carte d'admission le 1<sup>er</sup> juillet 2009 devra demander à son intermédiaire financier de lui délivrer une attestation de participation afin de justifier de sa qualité d'actionnaire au bureau accueil de l'Assemblée.

**Le vote aura lieu à l'aide d'un boîtier de vote électronique.**

Pour faciliter le déroulement de la réunion, nous vous recommandons :

1. de vous présenter dès 8 h 30 à l'adresse de l'Assemblée générale, aux bureaux d'émargement pour la signature de la feuille de présence si vous êtes muni de la carte d'admission. À défaut, vous devez vous présenter à l'accueil ;
2. d'entrer dans la salle avec le boîtier de vote électronique remis lors de la signature de la feuille de présence ;
3. de vous conformer aux indications données en séance pour utiliser le boîtier de vote.

**Attention à partir de 10 Heures, il ne sera plus remis de boîtier de vote.**

## Donner pouvoir ou voter par correspondance

À défaut d'assister personnellement à l'Assemblée générale, l'actionnaire peut choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- **voter par correspondance** : il doit cocher la case « **je vote par correspondance** », voter pour chaque résolution, ne pas oublier de remplir la case « amendements et résolutions nouvelles », dater et signer au bas du formulaire ;
- **donner pouvoir au Président de l'Assemblée** : il doit **simplement dater et signer** au bas du formulaire. Dans ce cas il sera émis au nom de l'actionnaire un vote favorable aux projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'administration ;

- **donner pouvoir à son conjoint ou à un autre actionnaire** de Société Générale : il doit cocher la case « je donne pouvoir à », identifier la personne dénommée, dater et signer au bas du formulaire.

Les votes par correspondance ou par procuration ne seront pris en compte que pour les formulaires dûment remplis et signés parvenus au siège de Société Générale ou à son Service des assemblées, BP 81236, 32 rue du Champ-de-tir 44312 Nantes Cedex 03, deux jours au moins avant la réunion de l'Assemblée générale mixte, soit le 4 juillet 2009.

## Comment remplir votre formulaire ?

**Vous désirez assister à l'Assemblée :**  
cochez A.

**Vous désirez voter par correspondance :**  
cochez ici,  
éventuellement noircir les cases des résolutions qui ne recueillent pas votre adhésion,  
**N'oubliez pas de remplir la case amendements et résolutions nouvelles.**

**Vous désirez donner pouvoir au Président de l'Assemblée :**  
Datez et signez en bas du formulaire.

**Vous désirez donner pouvoir à une personne dénommée, qui sera présente à l'Assemblée**  
cochez ici et inscrivez les coordonnées de cette personne.

**IMPORTANT : avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso / Before selecting, please see instructions on reverse side.**  
**QUELLE QUE SOIT L'OPTION CHOISIE, DATER ET SIGNER AU BAS DU FORMULAIRE / WHICHEVER OPTION IS USED, DATE AND SIGN AT THE BOTTOM OF THE FORM**

A.  Je demande une carte pour assister à l'assemblée : cocher la case A, dater et signer au bas du formulaire / I request an admission card to attend the shareholder's meeting : date and sign at the bottom of the form.  
B.  J'utilise le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ci-dessous, selon l'une des 3 possibilités offertes / I prefer to use the postal voting form or the proxy form as specified below.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**  
29 Boulevard Haussmann  
75009 PARIS  
au capital de 782 215 361,25 €  
552 120 222 RCS PARIS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE**  
**DU 06 JUILLET 2009**  
**COMBINED GENERAL MEETING**  
**OF JULY 06, 2009**

**CADRE RÉSERVÉ / For Company's use only**  
Identifiant / Account  
Nominatif / Registered VS / single vote  
Porteur / Bearer VD / double vote  
Nombre de voix / Number of voting rights :

**JE VOTE PAR CORRESPONDANCE / I VOTE BY POST**  
Cf. au verso renvoi (3) - See reverse (3)  
Je vote OUI à tous les projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration ou la Gérance, à l'exception de ceux que je signale en noircissant comme ceci  la case correspondante et pour lesquels je vote NON ou je m'abstiens.  
I vote FOR all the draft resolutions approved by the Board of Directors EXCEPT those indicated by a shaded box - like this .  
Sur les projets de résolutions non agréés par le Conseil d'Administration ou la Gérance, je vote en noircissant comme ceci  la case correspondant à mon choix.  
On the draft resolutions not approved by the Board of Directors, I cast my vote by shading the box of my choice - like this .

**JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
dater et signer au bas du formulaire, sans rien remplir.  
I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE MEETING  
date and sign the bottom of the form without completing it  
Cf. au verso renvoi (2) - See reverse (2)

**JE DONNE POUVOIR A :** (soit le conjoint, soit un autre actionnaire - Cf. renvoi (2) au verso) pour me représenter à l'assemblée  
/ I HEREBY APPOINT (you may give your PROXY either to your spouse or to another shareholder - see reverse (2)) to represent me at the above mentioned meeting.  
M, M<sup>me</sup> ou M<sup>me</sup> / Mr, M<sup>rs</sup> or Miss  
Adresse / Address

**ATTENTION :** S'il s'agit de titres au porteur, les présentes instructions ne seront valables que si elles sont directement enregistrées par votre teneur de comptes.  
**Caution :** If you're voting on bearer securities, the present instructions will only be valid if they are directly registered with your custodian bank.

Nom, Prénom, Adresse de l'actionnaire (si ces informations figurent déjà, les vérifier et les rectifier éventuellement)  
- Surname, first name, address of the shareholder (if this information is already supplied, please verify and correct if necessary)  
Cf. au verso renvoi (1) - See reverse (1)

	Oui / Yes	Non/No	Abst/Abst	Oui / Yes	Non/No	Abst/Abst
1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	F	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	B	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	G	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	C	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	H	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	J	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	E	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	K	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
13	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
14	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
16	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
17	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
18	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
19	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
20	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
21	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
22	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
23	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
24	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
25	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
26	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
27	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
28	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
29	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
30	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
31	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
32	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
33	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
34	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
35	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
36	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
37	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
38	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
39	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
40	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
41	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
42	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
43	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
44	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
45	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentés en assemblée / In case amendments or new resolutions are proposed during the meeting:  
- Je donne pouvoir au Président de l'A.G. de voter en mon nom. / I appoint the Chairman of the meeting to vote on my behalf.....  
- Je m'abstiens (l'abstention équivaut à un vote contre). / I abstain from voting (is equivalent to a vote against).....  
- Je donne procuration (cf. au verso renvoi 2) à M, M<sup>me</sup> ou M<sup>me</sup> pour voter en mon nom / I appoint (see reverse (2)) M, M<sup>rs</sup> or Miss to vote on my behalf

Pour être prise en considération, toute formule doit parvenir au plus tard :  
In order to be considered, this completed form must be returned at the latest

à la BANQUE / to the Bank 04/07/2009, JULY 04, 2009  
à la SOCIÉTÉ / to the Company 04/07/2009, JULY 04, 2009

Date & Signature

**Quel que soit votre choix**  
datez et signez ici  
En cas d'indivision, porter la signature de chaque indivisaire.

**Vérifiez**  
vos noms et adresse

## La composition du Conseil d'administration au 24 mai 2009



### Frédéric OUDÉA

Né le 03.07.1963

- **Président Directeur général de Société Générale \***
- **Membre du Comité de sélection**

Détient 14 835 actions

Première nomination : 2009 – Échéance du mandat : **2011**

■ **Biographie :**

Frédéric Oudéa est ancien élève de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole Nationale d'Administration.

De 1987 à 1995, Frédéric Oudéa a occupé divers postes au sein de l'Administration (Service de l'Inspection Générale des Finances, Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère du Budget et cabinet du ministre du Budget et de la Communication). En 1995, il entre à la Société Générale, et prend en 1996 successivement les fonctions d'adjoint au Responsable, puis Responsable du département Corporate Banking à Londres. En 1998, il devient Responsable de la supervision globale et du développement du département Actions. En mai 2002, il est nommé Directeur Financier délégué du groupe Société Générale. Il devient Directeur Financier du Groupe en janvier 2003. En 2008, il est nommé Directeur général du Groupe. En mai 2009, il est nommé Président-Directeur général du Groupe. Il n'exerce aucun autre mandat dans le Groupe ou hors du Groupe.

\* Coopté Administrateur le 6 mai 2009 et nommé Président du Conseil d'administration le 24 mai 2009.

## Fonctions exercées au cours des cinq dernières années

	2008	2007	2006	2005	2004
<b>Frédéric OUDEA</b>	<i>Président Directeur général</i> : Genebanque jusqu'au 29 septembre 2008, Genefinance et SG FSH jusqu'au 5 août 2008. Administrateur : Newedge Group jusqu'au 29 mai 2008.	<i>Président Directeur général</i> : Genebanque, Genefinance, SG FSH.	<i>Président Directeur général</i> : Genebanque, Genefinance, SG FSH.	<i>Président Directeur général</i> : Genebanque, Genefinance, SG FSH.	<i>Président Directeur général</i> : Genebanque, Genefinance, SG FSH.
Président Directeur général Adresse professionnelle : Tours SG, 75886 Paris Cedex 18.					Administrateur : Boursorama;

## Administrateurs\*

### Anthony WYAND

Né le 24.11.1943

- **Administrateur de sociétés**
- **Vice-Président du Conseil d'administration**
- **Président du Comité des comptes, Membre du Comité de sélection et du Comité des rémunérations**

Détient 1 340 actions

Première nomination : 2002 – Échéance du mandat : **2011**

■ **Autres mandats exercés dans des sociétés cotées françaises :**

Administrateur : Société Foncière Lyonnaise.

■ **Mandats exercés dans des sociétés cotées étrangères :**

Administrateur : Unicredito Italiano Spa.

■ **Mandats exercés dans des sociétés non cotées françaises :**

Administrateur : Aviva Participations, Grosvenor Continental Europe. Membre du Conseil de surveillance : Aviva France.

■ **Biographie :**

De nationalité britannique, entré chez Commercial Union en 1971, Executive Director d'AVIVA jusqu'à juin 2003.

### Jean AZÉMA

Né le 23.02.1953

- **Directeur général du groupe Groupama**
- **Administrateur indépendant**

Détient 752 actions

Première nomination : 2003 – Échéance du mandat : **2013**

■ **Autres mandats exercés dans des sociétés cotées françaises :**

Administrateur : Véolia Environnement. Représentant permanent de Groupama SA au Conseil d'administration : Bolloré.

■ **Autres mandats exercés dans des sociétés cotées étrangères appartenant au groupe de l'administrateur :**

Administrateur : Médiobanca.

■ **Mandats exercés dans des sociétés non cotées :**

Directeur général : Groupama Holding, Groupama Holding 2. Président Groupama International (jusqu'au 31 décembre 2008), représentant de Groupama SA dans SCI Groupama les Massues.

■ **Biographie :**

Directeur financier de la MSA de l'Allier en 1979, Directeur gestion comptable et consolidation de la CCAMA (Groupama) en 1987, Directeur des Assurances de la CCAMA en 1993, Directeur général de Groupama Sud-Ouest en 1996, Directeur général de Groupama Sud en 1998, devient Directeur général de Groupama en 2000.

\* La liste des mandats exercés est arrêtée au 31/12/08.

## Robert CASTAIGNE

Né le 27.04.1946

- Administrateur de sociétés
- Administrateur indépendant, Membre du Comité des comptes.

Détient 600 actions

Première nomination : 2009 – Échéance du mandat : 2010

■ **Autres mandats exercés dans des sociétés cotées françaises :**  
Administrateur : Sanofi-Aventis, Vinci.

■ **Mandats exercés dans des sociétés cotées étrangères :**  
Administrateur : Compagnie nationale à portefeuille.

### ■ Biographie :

De nationalité française, Ingénieur de l'École Centrale de Lille et de l'École Nationale Supérieure du Pétrole et des Moteurs, Docteur en Sciences économiques, il a fait toute sa carrière chez TOTAL, d'abord en qualité d'Ingénieur, puis dans diverses fonctions. De 1994 à 2008, il a été Directeur financier et Membre du Comité exécutif de TOTAL SA .

## Michel CICUREL

Né le 05.09.1947

- Président du Directoire de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild et de la Compagnie Financière Saint-Honoré
- Administrateur indépendant, Membre du Comité de sélection et du Comité des rémunérations

Détient 750 actions

Première nomination : 2004 – Échéance du mandat : 2012

■ **Autres mandats exercés dans des sociétés cotées françaises :**  
Membre du Conseil de surveillance : Publicis. Censeur : Paris-Orléans.

■ **Mandats exercés dans des sociétés cotées étrangères appartenant au groupe de l'administrateur :**  
Administrateur : Banque privée Edmond de Rothschild SA, Genève.

■ **Mandats exercés dans des sociétés non cotées françaises appartenant au groupe de l'administrateur :**  
Président du Directoire : la Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque SA, Compagnie Financière Saint-Honoré. Président du Conseil de surveillance : Edmond de Rothschild Multi Management (SAS), Edmond de Rothschild Corporate Finance (SAS). Membre du Conseil de surveillance : Assurances et Conseils Saint-Honoré jusqu'au 31 octobre 2008, SIACI jusqu'au 31 octobre 2008, SIACI Saint Honoré depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2008, Newstone Courtage, Edmond de Rothschild Private Equity Partners (SAS). Président du Conseil d'administration : ERS. Représentant permanent de Compagnie Financière Saint-Honoré : Cogifrance. Représentant permanent de La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque : Edmond de Rothschild Asset Management, Edmond de Rothschild Financial Services, Equity Vision.

■ **Mandats exercés dans des sociétés non cotées étrangères appartenant au groupe de l'administrateur :**  
Président du Conseil d'administration : Edmond de Rothschild SGR Spa (Italie) Edmond de Rothschild SIM Spa (Italie). Administrateur : Edmond de Rothschild Ltd. (Londres). Président du Conseil d'administration : ERS, LCF Holding Benjamin et Edmond de Rothschild (SA) Genève, La Compagnie Benjamin de Rothschild SA (Genève) jusqu'au 6 mai 2008.

■ **Mandats exercés dans des sociétés françaises non cotées hors groupe de l'administrateur :**  
Administrateur : Bouygues Telecom.

■ **Mandats exercés dans des sociétés non cotées étrangères hors groupe de l'administrateur :**  
Administrateur : Cdb Web Tech (Italie).

### ■ Biographie :

Après une carrière à la Direction du Trésor de 1973 à 1982, il est nommé Chargé de mission puis Directeur général adjoint de la Compagnie Bancaire de 1983 à 1988, de Cortal de 1983 à 1989. Administrateur délégué de Galbani (Groupe BSN) de 1989 à 1991. Administrateur Directeur général puis Vice-Président-Directeur général de CERUS de 1991 à 1999.

## Robert DAY

Né le 11.12.1943

- Président Trust Company of the West (TCW)

Détient 300 000 actions

Première nomination : 2002 – Échéance du mandat : 2010

■ **Autres mandats exercés dans des sociétés cotées étrangères :**  
Administrateur : Freeport McMoRan Copper & Gold Inc., McMoRan Exploration Cy.

■ **Mandats exercés dans des sociétés non cotées étrangères appartenant au groupe de l'administrateur :**  
Chairman : TCW Group Inc.

■ **Mandats exercés dans des sociétés non cotées étrangères hors groupe de l'administrateur :**  
Chairman : Oakmont Corporation, Foley Timber Cy Inc.

### ■ Biographie :

De nationalité américaine. Diplômé de Robert Louis Stevenson School (1961), Bachelor of « Science Economics » de Claremont McKenna College (1965), Gérant de portefeuille à la Banque « White, Weld & Cy » à New York (1965). Créateur en 1971 de Trust Company of the West « TCW ».

## Jean-Martin FOLZ

Né le 11.01.1947

- Administrateur de sociétés, Président de l'AFEP (association française des entreprises privées)
- Administrateur indépendant, Président du Comité de sélection et du Comité des rémunérations

Détient 752 actions

Première nomination : 2007 – Échéance du mandat : 2011

■ **Autres mandats exercés dans des sociétés cotées françaises :**  
Administrateur : Alstom, Carrefour, Saint-Gobain. Membre du Conseil de surveillance : AXA.

■ **Mandats exercés dans des sociétés cotées étrangères :**  
Administrateur : Solvay (Belgique).

■ **Mandats exercés dans des sociétés non cotées françaises :**  
Membre du Conseil de surveillance : ONF-Participations.

### ■ Biographie :

Il a exercé les fonctions de Président du Groupe PSA Peugeot Citroën de 1997 jusqu'en février 2007 ; il avait auparavant exercé des fonctions de direction puis de direction générale dans le Groupe Rhône-Poulenc, le Groupe Schneider, le Groupe Péchiney et chez Eridania-Beghin-Say.

## Jean-Bernard LEVY

Né le 18.03.1955

- Président du Directoire de VIVENDI
- Administrateur indépendant

Détient 1 000 actions

Première nomination : 2009 – Échéance du mandat : 2013

■ **Mandats exercés dans des sociétés cotées françaises :**  
Administrateur : Vinci

## ■ Mandats exercés dans des sociétés cotées étrangères :

Vice-Président du Conseil de surveillance : Maroc Telecom.  
Administrateur : Activision Blizzard Inc.

## ■ Mandats exercés dans des sociétés non cotées françaises :

Président du Conseil de surveillance : Canal + . Vice-Président du Conseil de surveillance : Groupe Canal+.

## ■ Mandats exercés dans des sociétés non cotées étrangères :

Administrateur : NBC Universal Inc.

## ■ Biographie :

Né le 18 mars 1955, M. Jean-Bernard Lévy est un ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications. M. Lévy a été nommé Président du Directoire de Vivendi le 28 avril 2005. Il avait rejoint Vivendi en août 2002 dans les fonctions de Directeur général.

Jean-Bernard Lévy a été Directeur général puis Associé Gérant en charge du Corporate Finance chez Oddo et Cie de 1998 à 2002. De 1995 à 1998, il était le Président-Directeur général de Matra Communication. De 1993 à 1994, Jean-Bernard Lévy a été Directeur du Cabinet de M. Gérard Longuet, Ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur. De 1988 à 1993, il a été Directeur des Satellites de Télécommunications à Matra Marconi Space. De 1986 à 1988, Jean-Bernard Lévy a été Conseiller technique au cabinet de M. Gérard Longuet, Ministre délégué aux postes et télécommunications, et de 1978 à 1986, ingénieur à France Télécom.

## Élisabeth LULIN

Née le 08.05.1966

- Fondatrice et Gérante de Paradigmes et Caetera (société spécialisée dans le benchmarking et la prospective des politiques publiques).
- Administrateur indépendant, Membre du Comité des comptes

Détient 1 100 actions

Première nomination : 2003 – Échéance du mandat : **2013**

## ■ Autres mandats exercés dans des sociétés cotées françaises :

Administrateur : Groupe Bongrain SA.

## ■ Biographie :

En fonction au ministère des Finances (1991-1996), nommée chargée de mission au cabinet d'Édouard Balladur puis Conseiller technique au Cabinet d'Alain Juppé (1994-1995), Chef de l'unité Communication externe de l'INSEE (1996-1998). Depuis 1998 Gérante de Paradigmes et Caetera.

## Gianemilio OSCULATI

Né le 19.05.1947

- Président de Valore SPA
- Administrateur indépendant, Membre du Comité des comptes

Détient 1 000 actions

Première nomination : 2006 – Échéance du mandat : **2010**

## ■ Autres mandats exercés dans des sociétés non cotées étrangères :

Président : Osculati & Partners Spa. Administrateur : Miroglia Spa, MTS Group, Fideuram Spa, Seves Spa (du 14 novembre 2008 au 07 janvier 2009).

## ■ Biographie :

De nationalité italienne. Il a une connaissance approfondie du secteur financier, d'une part au travers de ses activités de consultant de McKinsey spécialisé dans ce secteur, d'autre part, comme Directeur général pendant 6 ans de la Banca d'America e d'Italia, filiale de Deutsche Bank.

## Nathalie RACHOU

Née le 07.04.1957

- Fondatrice et Gérante de TOPIARY FINANCE LTD
- Administrateur indépendant, Membre du Comité des comptes

Détient 600 actions

Première nomination : 2008 – Échéance du mandat : **2012**

## ■ Autres mandats exercés dans des sociétés non cotées françaises :

Administrateur : Liautaud et Cie.

## ■ Biographie :

De nationalité française, diplômée d'HEC, Mme Rachou a une grande expérience de l'activité bancaire et en particulier des activités de marché. De 1978 à 1999, elle a exercé de nombreuses fonctions au sein de la Banque Indosuez et de Crédit Agricole Indosuez, cambiste clientèle, responsable de la gestion actif/passif, fondatrice puis responsable de Carr Futures International Paris (filiale de courtage de la Banque Indosuez sur le Matif), Secrétaire générale de la Banque Indosuez, responsable mondiale de l'activité change/option de change de Crédit Agricole Indosuez. En 1999, elle a créé Topiary Finance Ltd., société de Gestion d'actifs, basée à Londres. Par ailleurs, elle est Conseiller du Commerce extérieur de la France depuis 2001.

## Luc VANDEVELDE

Né le 26.02.1951

- Administrateur de sociétés
- Fondateur et Gérant de Change Capital Partners
- Administrateur indépendant, Membre du Comité de sélection et du Comité des rémunérations

Détient 1 750 actions

Première nomination : 2006 – Échéance du mandat : **2012**

## ■ Autres mandats exercés dans des sociétés cotées étrangères :

Administrateur : Vodafone.

## ■ Biographie :

De nationalité belge. Il a une grande expérience internationale dans les secteurs de l'agroalimentaire et de la grande distribution, ayant exercé des fonctions de direction financière, puis de direction générale au sein de très grandes entreprises (Kraft, Promodès, Carrefour, Marks and Spencer) dans plusieurs pays en Europe et aux États-Unis.

## Patrick DELICOURT

Né le 02.03.1954

- Chargé d'activité sociale au pôle service client de lorraine
- Administrateur élu par les salariés

Première nomination : 01.06.2008 (suppléant de G. Revolte) – Échéance du mandat : **2012**

## ■ Biographie :

Salarié de Société Générale depuis 1975.

## France HOUSSAYE

Née le 27.07.1967

- Responsable de l'Agence Rouen Palais de justice
- Administrateur élu par les salariés

Première nomination : 2009 – Échéance du mandat : **2012**

## ■ Biographie :

Salariée de Société Générale depuis 1989.

## Censeur

### Kenji MATSUO

- **Président de Meiji Yasuda Life Insurance**

Première nomination : 2006 – Échéance du mandat : **2010**

■ **Biographie :**

De nationalité japonaise, entré chez Meiji Life en 1973, il devient Président de Meiji Yasuda Life en 2005.

## Profil des administrateurs

ADMINISTRATEURS	Dominante professionnelle		Description résumée
	Banque, Finances, Assurance	Industrie et autres	
Frédéric OUDEA	x		Depuis 1995 Banque (Société Générale)
Jean AZÉMA	x		Depuis 1987 Assurance (Groupama)
Robert CASTAIGNE		x	Total SA 1972-2008, Directeur financier de 1994 à 2008
Michel CICUREL	x		Depuis 1983 Banque (Cie Bancaire-Cortal-Cerus-Cie Financière Edmond de Rothschild et Cie Financière Saint-Honoré)
Robert DAY	x		Depuis 1965 Banque puis Gestion d'actifs
Jean-Martin FOLZ		x	De 1995 à 2007 Automobiles (PSA)
Jean-Bernard LEVY		x	Depuis 2002, (Vivendi)
Élisabeth LULIN		x	Depuis 1998 Conseil : Benchmarking des politiques publiques
Gianemilio OSCULATI	x		Depuis 1987 Banque (Banca d'America e d'Italia) et Conseil en stratégie (McKinsey), en 2007, Président de Valore Spa
Nathalie RACHOU	x		Depuis 1999, Gestion d'actifs
Luc VANDELDE		x	Depuis 1971 jusqu'en 2007 Grande distribution (Groupe Kraft, Carrefour)
Anthony WYAND	x		Depuis 1971 Assurance (Commercial Union-CGU-Aviva)
Patrick DELICOURT	x		Depuis 1975 Banque (Société Générale)
France HOUSSAYE	x		Depuis 1989 Banque (Société Générale)



---

## Partie relevant de la compétence d'une **Assemblée ordinaire**

---

1. Ratification de la cooptation de M. Frédéric Oudéa en qualité d'Administrateur.
2. Augmentation de l'enveloppe globale des jetons de présence.

---

## Partie relevant de la compétence d'une **Assemblée extraordinaire**

---

3. Modification des modalités des actions de préférence-Modification corrélative des statuts.
4. Pouvoirs.

**Cette Assemblée sera diffusée sur Internet en direct et en différé.**



## Rapport du conseil sur les résolutions soumises à l'assemblée du 6 juillet 2009

*Nous vous avons convoqués ce jour en Assemblée générale afin de soumettre à votre approbation 3 résolutions dont l'objet est précisé et commenté ci-après.*

### Partie relevant de la compétence d'une Assemblée Ordinaire

#### I - Ratification de la cooptation de M. OUDÉA en qualité d'Administrateur (résolution 1)

Il vous est proposé de ratifier la cooptation de M. Frédéric OUDÉA, nommé en qualité d'Administrateur par le Conseil d'administration du 6 mai 2009 en remplacement de M. Daniel BOUTON, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de M. Daniel BOUTON soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée annuelle de 2011. M. OUDÉA a été élu Président et chargé d'assumer la direction générale de la société par le Conseil d'administration le 24 mai 2009.

#### II - Augmentation de l'enveloppe globale des jetons de présence (résolution 2)

Il vous est proposé de porter le montant global des jetons de présence de 780.000 euros, montant inchangé depuis l'assemblée générale de 2007, à 1.030.000 euros pour l'exercice 2009 et les exercices suivants, jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement.

Cette augmentation de 250.000 euros est destinée à rémunérer le Vice-Président, nommé par le Conseil d'administration, pour les tâches qui lui sont confiées.

M. Anthony WYAND assiste le Président dans ses missions, notamment dans l'organisation et le bon fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités et la supervision du gouvernement d'entreprise et du contrôle interne. Il préside le Comité des comptes et est membre des Comités de sélection et des rémunérations.

#### Nouvelle gouvernance

- décision de réunification des fonctions de Président et de Directeur général (Conseils d'administration des 6 et 24 mai 2009), nomination de Frédéric OUDÉA,
- création d'un poste de Vice-Président du Conseil d'administration, également Président du Comité des comptes et Membre du Comité des rémunérations et du Comité de sélection : Anthony WYAND,
- un Conseil de 14 membres, dont 9 Administrateurs indépendants, 3 femmes, 4 étrangers, 2 élus par les salariés,
- direction générale composée d'un PDG (F. OUDÉA) et de 2 Directeurs généraux délégués (D. ALIX et S. CABANNES).

### Partie relevant de la compétence d'une Assemblée Extraordinaire

#### III - Modifications des modalités des actions de préférence – Modifications corrélative des statuts (résolution 3)

Le 24 mai 2009, le Conseil d'administration, faisant usage de l'autorisation que lui a été conférée par l'assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2009 dans ses quinzième et seizième résolutions, a décidé l'émission réservée de 45 045 045 actions de préférence, dites actions B, au profit de la Société de Prise de Participation de l'Etat (la « SPPE »), société dont l'unique actionnaire est l'Etat français.

Cette émission a été réalisée dans le cadre de la seconde tranche du plan français de renforcement des fonds propres des banques. Afin de se conformer strictement aux modalités des actions de préférence telles qu'agréées avec l'Etat français et validées par la Commission Européenne, il convient de corriger le Taux des titres super subordonnés (TSS) mentionné dans les statuts de la société, qui a été entaché d'une erreur matérielle, de manière à ce qu'il résulte précisément de l'application, à la date de décision de l'émission des actions de préférence, de la formule de calcul du taux fixe des titres super-subordonnés émis par la Société et souscrits par la SPPE le 11 décembre 2008 dans le cadre de la première tranche du plan français de renforcement des fonds propres des banques. Ce taux, mentionné au paragraphe 3° de l'annexe des statuts, s'établit ainsi à 7,81 % et non 7,65 %. Il convient dès lors de rectifier ladite mention au paragraphe 3° de l'annexe des statuts.

#### Actions de Préférence

- émission le 28 mai 2009 de 45 045 045 actions, soit 7,20 % du nouveau capital,
- souscrites par la S.P.P.E. (Etat français),
- 1,7 Md d'euros,
- prix 37,74 euros,
- action sans droit de vote,
- non convertibles en actions ordinaires,
- non cotées à l'émission,
- sans droit préférentiel de souscription.

#### IV - Pouvoirs (résolution 4)

Cette quatrième résolution, classique, attribue des pouvoirs généraux pour les formalités.

## Rapport complémentaire du conseil d'administration (article R. 225-116 du code de commerce)

Madame, Monsieur, Cher actionnaire,

Le Conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre la délégation de compétence consentie par la quinzième résolution de l'assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2009, afin de réaliser une augmentation de capital par émission d'actions de préférence sans droit de vote, réservée à la Société de Prise de Participation de l'Etat.

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous avons rédigé un rapport complémentaire afin de vous rendre compte des modalités de mise en œuvre de cette opération.

### 1 Modalités de l'opération

#### 1.1 Assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2009

L'Assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2009, en sa quinzième résolution, a délégué au Conseil d'administration pour une durée de 14 mois, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales et réglementaires, les pouvoirs nécessaires afin de procéder à une augmentation de capital réservée à la Société de Prise de Participation de l'Etat, société dont l'unique actionnaire est l'Etat français, d'un montant nominal maximum de 241,9 millions d'euros par émission d'un nombre maximum de 193 520 000 actions de préférence de 1,25 euro de nominal. Ces actions de préférence seraient privées de droit de vote et de droit préférentiel de souscription pour toute augmentation de capital en numéraire.

#### 1.2 Conseil d'administration du 24 mai 2009

Le 24 mai 2009, le Conseil d'administration a décidé de faire usage de la délégation qui lui a été conférée par l'assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2009 dans sa quinzième résolution et, en vertu de cette délégation, a décidé d'augmenter le capital social par émission de **45 045 045** actions de préférence de 1,25 euro de valeur nominale chacune, soit un montant nominal global de **56 306 306.25** euros, la souscription des actions de préférence étant réservée à la société de Prise de Participation de l'Etat.

Le prix d'émission des actions de préférence a été fixé à **37,74 euros** (valeur nominale incluse) par le Conseil d'administration et le montant total de l'augmentation de capital s'élève ainsi à **1 699 999 998,30 euros**.

#### 1.3 Caractéristiques des actions de préférence émises

Les caractéristiques des actions de préférence émises sont fixées dans les statuts modifiés conformément à la seizième résolution de l'Assemblée Générale du 19 mai 2009 et son annexe, telles que publiées par avis au Bulletin des annonces légales obligatoires en date du 13 mars 2009 et modifiées par avis en date du 17 avril 2009.

Le Conseil d'administration a fixé le Taux des TSS tel que prévu par les statuts à **7,65%**. Il a en outre pris acte du fait qu'afin de se conformer strictement aux termes et conditions des actions de préférence telles qu'agréés avec la SPPE et validés par la Commission Européenne, le Taux des TSS, qui correspond au taux résultant de l'application, à la date de décision de l'émission des actions de préférence, de la formule de calcul du taux fixe des titres super-subordonnés émis par la Société et souscrits par la SPPE le 11 décembre 2008, devrait être fixé à 7,81% et non 7,65%. Il a dès lors décidé de soumettre une résolution à l'assemblée des actionnaires convoquée pour le 6 juillet 2009 tendant à corriger cette erreur matérielle et à porter ce taux, avec effet rétroactif à la date de l'émission, à 7,81%.

### 2 Description de l'incidence de l'émission proposée sur la situation des titulaires de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital

L'incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres consolidés part du Groupe par action (calcul effectué sur la base des capitaux propres consolidés part du Groupe au 31 décembre 2008 – tels qu'ils ressortent des comptes consolidés au 31 décembre 2008 – et du nombre d'actions composant le capital social à cette date) est la suivante :

	Quote-part des capitaux propres (en euros)	
	Base non diluée	Base diluée <sup>(1)</sup>
Avant émission des actions de préférence provenant de la présente augmentation de capital	60,98	61,00
Après émission de <b>45 045 045</b> actions de préférence provenant de la présente augmentation de capital	59,31	59,33

(1) Calcul effectué en prenant pour hypothèse l'exercice de la totalité des options de souscription d'actions.

L'incidence de l'émission sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1 % du capital social de la Société préalablement à l'émission et ne souscrivant pas à la présente émission (calcul effectué sur la base du nombre d'actions composant le capital au 31 décembre 2008) est la suivante :

	Participation de l'actionnaire (en %)	
	Base non diluée	Base diluée <sup>(1)</sup>
Avant émission des actions de préférence provenant de la présente augmentation de capital	1,00 %	<b>1,00 %</b>
Après émission de <b>45 045 045</b> actions de préférence provenant de la présente augmentation de capital	<b>0,93 %</b>	<b>0,92 %</b>

(1) Calcul effectué en prenant pour hypothèse l'exercice de la totalité des options de souscription d'actions.

Il est précisé que les actions de préférence étant privées de droit de vote et ne pouvant être converties en actions ordinaires, l'émission susvisée n'entraînera aucune dilution en matière de droit de vote pour les actionnaires existants de la Société.

### 3 Incidence de l'émission des actions de préférence sur la valeur boursière de l'action Société Générale

L'incidence théorique sur la valeur boursière de l'action Société Générale, soit 38,20 euros (moyenne des cours de clôture des 20 séances de bourse précédant le 24 mai 2009), de l'émission des actions de préférence serait la suivante :

#### Calcul Base non diluée

Nombre d'actions avant l'augmentation de capital (sur une base non diluée)	580 727 244 actions
Valeur boursière de l'action Société Générale (moyenne des cours de clôture des 20 séances de bourse précédant le 24 mai 2009)	<b>38,20</b> euros
Valeur boursière de la Société avant augmentation de capital	<b>22 182 474 085</b> euros
Nombre d'actions nouvelles provenant de l'augmentation de capital	<b>45 045 045</b> actions de préférence
Prix d'émission des actions nouvelles	<b>37,74</b> euros
Produit net estimé de l'augmentation de capital	<b>1 699 999 998</b> euros
Nombre d'actions total après augmentation de capital	<b>625 772 289</b> actions
Valeur boursière théorique de l'action Société Générale après augmentation de capital	<b>38,16</b> euros
Variation	<b>-0,09 %</b>

#### Calcul Base diluée <sup>(1)</sup>

Nombre d'actions avant l'augmentation de capital (sur une base non diluée)	580 727 244 actions
Valeur boursière de l'action Société Générale (moyenne des cours de clôture des 20 séances de bourse précédant le 24 mai 2009)	<b>38,20</b> euros
Valeur boursière de la Société avant dilution et augmentation de capital	<b>22 182 474 085</b> euros
Capitalisation boursière supplémentaire liée aux options de souscription	<b>146 561 616</b> euros
Nombre d'actions supplémentaires lié aux options de souscription	<b>2 184 878</b> actions
Valeur boursière de la Société Générale après dilution et avant augmentation de capital	<b>38,31</b> euros
Nombre d'actions total après dilution et avant augmentation de capital	<b>627 957 167</b> actions
Nombre d'actions nouvelles provenant de l'augmentation de capital	<b>45 045 045</b> actions de préférence
Prix d'émission des actions nouvelles	<b>37,74</b> euros
Produit net estimé de l'augmentation de capital	<b>1 699 999 998</b> d'euros
Valeur boursière théorique de la Société après dilution et augmentation de capital	<b>24 029 035 699</b> euros
Nombre d'actions total après dilution et après augmentation de capital	<b>627 957 167</b> actions
Valeur boursière théorique de l'action Société Générale après dilution et augmentation de capital	<b>38,27</b> euros
Variation (par rapport à la valeur boursière de l'action Société Générale après dilution et avant augmentation de capital)	<b>-0,11 %</b>

(1) Calcul effectué en prenant pour hypothèse l'exercice de la totalité des options de souscription d'actions.

Fait à Paris le 24 mai 2009

## Rapport des Commissaires aux comptes sur l'émission d'actions de préférence avec suppression du droit préférentiel de souscription

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport complémentaire à notre rapport spécial du 17 avril 2009 sur l'émission d'actions de préférence avec suppression du droit préférentiel de souscription, autorisée par votre assemblée générale mixte du 19 mai 2009.

Cette assemblée avait délégué à votre Conseil d'administration la compétence, avec faculté de subdélégation, pour décider d'une telle opération, réservée à la Société de Prise de Participation de l'Etat, pour une durée de quatorze mois et pour un montant nominal maximum de 241,9 millions d'euros.

Faisant usage de cette délégation, votre Conseil d'administration a décidé dans sa séance du 24 mai 2009, de procéder à une émission de 45 045 045 actions de préférence de 1,25 euro de valeur nominale chacune, soit un montant nominal global de 56 306 306,25 euros, la souscription des actions de préférence étant réservée à la Société de Prise de Participation de l'Etat. Le prix d'émission des actions de préférence a été fixé à 37,74 euros (valeur nominale incluse) par le Conseil d'administration et le montant total de l'augmentation de capital s'élève ainsi à 1 699 999 998,30 euros.

Comme indiqué dans le rapport complémentaire de votre Conseil d'administration au titre des caractéristiques des actions émises, le Taux des TSS a été fixé à 7,65 % tel que prévu par les statuts. Afin de se conformer strictement aux termes et conditions des actions de préférence telles qu'agréés avec la Société de Prise de Participation de l'Etat et validés par la Commission Européenne, le Taux des TSS devrait être fixé à 7,81 % et non 7,65 %. Votre Conseil d'administration a dès lors décidé de soumettre une résolution à l'assemblée des actionnaires convoquée pour le 06 juillet 2009 tendant à corriger cette erreur matérielle et à porter ce taux, avec effet rétroactif à la date de l'émission, à 7,81 %.

Il appartient à votre Conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-115 et R. 225-116 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription, ainsi que sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier :

- la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes consolidés arrêtés par le Conseil d'administration. Ces comptes ont fait l'objet d'un audit par nos soins selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.
- la conformité des modalités de l'opération au regard de la délégation donnée par l'assemblée générale et la sincérité des informations données dans le rapport complémentaire du Conseil d'administration sur le choix des éléments de calcul du prix d'émission des actions de préférence à émettre et sur son montant.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes de la société et données dans le rapport complémentaire du Conseil d'administration ;
- la conformité des modalités de l'opération au regard de la délégation donnée par l'assemblée générale mixte du 19 mai 2009 et des indications fournies à celle-ci ;
- la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription sur laquelle vous vous êtes précédemment prononcés, le choix des éléments de calcul du prix d'émission des actions de préférence, et son montant définitif ;
- la présentation de l'incidence de l'émission sur la situation des actionnaires appréciée par rapport aux capitaux propres et sur la valeur boursière de l'action.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 03 juin 2009

### DELOITTE & ASSOCIÉS

Jean-Marc MICKELER

Damien LEURENT

### ERNST & YOUNG AUDIT

Philippe PEUCH-LESTRADE

## Rapport des Commissaires aux comptes sur les modifications des conditions de rachat des actions de préférence inscrites dans les statuts

### Assemblée Générale Mixte du 06 juillet 2009

3<sup>ème</sup> résolution

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par le Code de commerce et notamment l'article R. 228-20, nous vous présentons notre rapport sur les modifications envisagées des modalités de rachat des actions de préférence de catégorie B actuellement inscrites dans les statuts, modifications sur lesquelles vous êtes appelés à vous prononcer.

A la suite de l'assemblée générale du 19 mai 2009, les statuts de votre société prévoient que les modalités de calcul du Taux des TSS servant de base à la détermination du prix de rachat des actions de préférence de catégorie B intègrent une majoration de 493 points de base. Afin de se conformer strictement aux termes et conditions des actions de préférence telles qu'agréés avec la Société de Prise de Participation de l'Etat et validés par la Commission Européenne, le Taux des TSS devrait intégrer une majoration de 509 points de base, soit un taux de 7,81 % et non 7,65 %. Votre Conseil d'administration vous propose ainsi de corriger dans les statuts les modalités de calcul du « Taux des TSS » avec un effet rétroactif au 28 mai 2009, date d'émission des actions de préférence de la catégorie B.

Il appartient à votre Conseil d'administration d'établir un rapport conformément à l'article R. 228-19 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur les modifications envisagées des modalités de rachat des actions de préférence de catégorie B actuellement inscrites dans les statuts, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier les informations fournies dans le rapport du Conseil d'administration sur les modifications envisagées des modalités de rachat des actions de préférence de catégorie B.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modifications proposées des modalités de rachat des actions de préférence de catégorie B inscrites dans les statuts.

Conformément à l'article R. 228-20 du Code de commerce, nous établirons le rapport complémentaire prévu à l'article R. 228-19 si des opérations de rachat des actions de préférence de catégorie B sont réalisées par votre Conseil d'administration conformément aux dispositions statutaires.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 03 juin 2009

#### **DELOITTE & ASSOCIÉS**

Jean-Marc MICKELER

Damien LEURENT

#### **ERNST & YOUNG AUDIT**

Philippe PEUCH-LESTRADE

## Résolutions relevant de la compétence d'une **Assemblée ordinaire**

### Première résolution

#### **Ratification de la cooptation de M. Frédéric Oudéa en qualité d'Administrateur**

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de ratifier la cooptation de M. Frédéric Oudéa en qualité d'Administrateur nommé par le Conseil d'administration le 6 mai 2009 en remplacement de M. Daniel Bouton, démissionnaire.

Ce mandat est conféré pour la durée restant à courir du mandat de M. Daniel Bouton, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2011 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

### Deuxième résolution

#### **Augmentation de l'enveloppe globale des jetons de présence**

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, fixe, à compter de l'exercice 2009, à 1.030.000 € la somme annuelle à verser aux administrateurs à titre de jetons de présence et ce, jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement.

## Partie relevant de la compétence d'une **Assemblée Extraordinaire**

### Troisième résolution

#### **Modification des modalités des actions de préférence - Modification corrélative des statuts**

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes, conformément aux dispositions des articles L. 228-11 et suivants du Code de commerce,

- décide de modifier la définition du Taux des TSS telle qu'incluse au paragraphe 3° de l'annexe, qui sera rédigée comme suit :

*Le « Taux des TSS » est égal à la moyenne du taux à l'échéance constante (TEC) 5 ans sur les 20 jours de bourse précédant la date de décision d'émission des actions B majoré de 509 points de base, soit 7,81 % ;*

- décide que la présente modification aura effet rétroactif à la date d'émission des actions de préférence au profit de la Société de Prise de Participation de l'Etat, soit le 28 mai 2009 ;

- prend acte que le porteur unique des actions de préférence, constitué en assemblée spéciale, a approuvé le 6 juillet 2009 la modification susvisée à apporter aux modalités des actions de préférence ; et

- donne tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, à l'effet notamment d'accomplir tous actes et formalités nécessaires aux fins de la mise en œuvre de la présente résolution.

### Quatrième résolution

#### **Pouvoirs**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour faire tous dépôts et publications relatifs aux résolutions qui précèdent.

## COMPTES SOCIAUX (extraits)

### Résultats financiers de Société Générale (au cours des cinq derniers exercices)

	2008	2007	2006	2005	2004
<b>Situation financière en fin d'exercice</b>					
Capital social (en M EUR) <sup>(1)</sup>	726	583	577	543	556
Nombre d'actions émises <sup>(2)</sup>	580 727 244	466 582 593	461 424 562	434 288 181	445 153 159
<b>Résultats globaux des opérations effectuées (en M EUR)</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes <sup>(3)</sup>	36 238	43 940	36 358	26 697	22 403
Résultat avant impôts, amortissements, provisions, participation et FRBG	(836)	(2 248)	4 648	3 641	3 296
Participation des salariés attribuée au cours de l'exercice	45	29	26	20	-
Impôt sur les bénéfices	(1 956)	(1 932)	482	247	(14)
Résultat après impôts, amortissements et provisions	(2 964)	(961)	4 033	3 069	2 303
Distribution de dividendes	697	420 (**)	2 399	1 954 (*)	1 469
<b>Résultats ajustés des opérations réduits à une seule action (en EUR)</b>					
Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	1,85	(0,74)	8,97	7,77	7,44
Résultat après impôts, amortissements et provisions	(5,10)	(2,06)	8,74	7,07	5,17
Dividende versé à chaque action	1,20	0,90	5,20	4,50	3,30
<b>Personnel</b>					
Nombre de salariés	45 698	44 768	41 736	40 303	39 648
Montant de la masse salariale (en M EUR)	2 813	2 647	2 897	2 621	2 476
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.) (en M EUR)	1 212	1 343	1 269	1 339	1 123

(\*) Après prise en compte de l'annulation de 18 100 000 titres décidée par les Conseils d'Administration du 09 février et du 16 novembre 2005.

(\*\*) Le dividende proposé au titre de l'exercice 2007 a été prélevé sur les réserves spéciales des plus-values à long terme.

(1) Société Générale a procédé en 2008 aux augmentations et diminutions de capital suivantes, représentant un total de 143 M EUR, assorties d'une prime d'émission de 4 583 M EUR :

- 0,043 M EUR résultant de l'exercice par les salariés d'options attribuées par le Conseil d'administration, assortis d'une prime d'émission de 2 M EUR.
- 145,8 M EUR par augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription, assortis d'une prime d'émission de 5 395 M EUR
- 9,3 M EUR d'augmentation de capital réservée aux salariés, assortis d'une prime d'émission de 391 M EUR
- (12,5) M EUR de réduction de capital par annulation de 10 millions d'actions avec un impact sur la prime d'émission de (1 205) M EUR

(2) Au 31 décembre 2008, le capital se compose de 580 727 244 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1,25 euros.

(3) Le chiffre d'affaires est formé des produits d'intérêts, des revenus des titres à revenu variable, des commissions reçues, du résultat net des opérations financières et des autres produits d'exploitation.



## Analyse du bilan de Société Générale

### ACTIF

(En Md EUR au 31 décembre)	2008	2007*	Variation
Emplois de trésorerie et interbancaires	125,6	137,5	(11,9)
Crédits à la clientèle	231,4	225,5	5,9
Opérations sur titres	305,1	411,0	(105,9)
<i>dont titres reçus en pension livrée</i>	<i>39,9</i>	<i>72,2</i>	<i>(32,3)</i>
Autres comptes financiers	341,0	251,1	89,9
<i>dont primes sur instruments conditionnels</i>	<i>179,9</i>	<i>179,7</i>	<i>0,2</i>
Immobilisations corporelles et incorporelles	1,5	1,5	0,0
<b>Total actif</b>	<b>1 004,6</b>	<b>1 026,6</b>	<b>(22,0)</b>

### PASSIF

(En Md EUR au 31 décembre)	2008	2007*	Variation
Ressources de trésorerie et interbancaires <sup>(1)</sup>	342,5	367,3	(24,8)
Dépôts de la clientèle	242,2	229,2	13,0
Dettes obligataires et subordonnées <sup>(2)</sup>	26,8	20,6	6,2
Opérations sur titres	70,9	120,0	(49,1)
<i>dont titres donnés en pension livrée</i>	<i>49,0</i>	<i>72,0</i>	<i>(23,0)</i>
Autres comptes financiers et provisions	301,3	270,0	31,3
<i>dont primes sur instruments conditionnels</i>	<i>182,2</i>	<i>185,9</i>	<i>(3,7)</i>
Capitaux propres	20,9	19,5	1,4
<b>Total passif</b>	<b>1 004,6</b>	<b>1 026,6</b>	<b>(22,0)</b>

\* Montants ajustés par rapport aux états publiés.

(1) Y compris les titres de créances négociables.

(2) Y compris les TSDI.

Le total du bilan de Société Générale ressort à 1 004,6 Md EUR au 31 décembre 2008, en diminution de 22 Md par rapport au 31 décembre 2007. Les chiffres clés du bilan traduisent à la fois une situation particulièrement difficile et un bon maintien des activités commerciales.

- La progression de l'encours des crédits à la clientèle (+ 2,6 %) qui s'élèvent à 231,4 Md EUR au 31 décembre 2008 provient pour l'essentiel de l'augmentation des crédits de trésorerie (+ 5,5 Md EUR).
- Le portefeuille-titres de l'actif, hors titres reçus en pension livrée, s'élève à 305,1 Md EUR au 31 décembre 2008. Il est en net recul par rapport au 31 décembre 2007. Cette baisse est due essentiellement à l'évolution du portefeuille de transaction (- 115 Md EUR).
- Les primes sur instruments conditionnels achetés ressortent stables. Une tendance similaire est observée au passif pour les primes sur instruments conditionnels vendus.

- L'encours des dépôts de la clientèle, qui s'élève à 242,2 Md EUR au 31 décembre 2008, est en progression de 13 Md EUR (+ 5,7 %) par rapport au 31 décembre 2007. Cette évolution résulte principalement de l'augmentation des dépôts à terme de la clientèle financière (+ 15,2 Md EUR).
- La baisse de 49,1 Md EUR du portefeuille-titres du passif suit la baisse de l'activité sur portefeuille de transaction.

La stratégie d'endettement de Société Générale traduit le besoin de financement du bilan, elle vise à assurer le renouvellement des tombées et le financement de la croissance de l'activité commerciale afin de maintenir une position de liquidité à moyen et long terme excédentaire.

Cette stratégie est construite selon deux orientations, celle d'une diversification des sources de refinancement d'une part, celle de l'adéquation des ressources collectées aux besoins identifiés en terme de devises et de maturités, afin de maîtriser les risques de change et de transformation d'autre part.

Dans cette perspective, le refinancement Société Générale SA s'articule autour de 3 types de ressources :

- Les ressources stables composées des capitaux propres et emprunts subordonnés, des autres comptes financiers et provisions et comptes de régularisation : ils prennent part pour 36,5 % aux ressources de Société Générale.
- Les ressources clientèle, collectées sous forme de dépôts (242,2 Md EUR) mais aussi sous forme de refinancement des portefeuilles de titres (21,4 Md EUR) représentent 263,6 Md EUR, soit 26,3 % du refinancement du bilan.

- Enfin, les ressources collectées auprès des marchés financiers, sous forme d'émissions de titres (120,99 Md EUR), de dépôts interbancaires et de banques centrales (225,8 Md EUR) ou d'opérations sur titres (27,6 Md EUR) contribuent à hauteur de 37,2 % au financement du bilan soit 374,4 Md EUR.

Société Générale entend maintenir ce cap afin d'accompagner l'évolution de son bilan de manière équilibrée.

## Analyse du résultat de Société Générale

	2008						2007		
	France	08/07 (%)	Étranger	08/07 (%)	Société Générale	08/07 (%)	France	Étranger	Société Générale
<i>(En M EUR au 31 décembre)</i>									
<b>Produit net bancaire</b>	<b>4 675</b>	<b>(48,4)</b>	<b>156</b>	<b>(153,5)</b>	<b>4 831</b>	<b>(44,9)</b>	<b>9 062</b>	<b>(292)</b>	<b>8 770</b>
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	(6 095)	10,0	(1 078)	(11,9)	(7 172)	6,1	(5 539)	(1 224)	(6 763)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>(1 419)</b>	<b>(140,3)</b>	<b>(922)</b>	<b>(39,2)</b>	<b>(2 341)</b>	<b>(216,7)</b>	<b>3 523</b>	<b>(1 516)</b>	<b>2 007</b>
Coût du risque	(948)	888,0	(616)	1 440,2	(1 565)	1 050,4	(96)	(40)	(136)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(2 368)</b>	<b>(169,1)</b>	<b>(1 538)</b>	<b>(1,2)</b>	<b>(3 906)</b>	<b>(308,8)</b>	<b>3 427</b>	<b>(1 556)</b>	<b>1 871</b>
Résultat net sur immobilisations financières	(998)	(535,6)	(16)	(91,1)	(1 014)	(2 304,3)	229	(183)	46
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>(3 366)</b>	<b>(192,1)</b>	<b>(1 554)</b>	<b>(10,6)</b>	<b>(4 920)</b>	<b>(356,6)</b>	<b>3 656</b>	<b>(1 739)</b>	<b>1 917</b>
Résultat exceptionnel	-	NS	-	NS	-	NS	(4 801)	-	(4 801)
Impôt sur les bénéfices	1 310	(11,1)	646	40,8	1 956	1,3	1 473	459	1 932
Dotations nettes au Fonds pour Risques Bancaires Généraux et provisions réglementées	-	NS	-	NS	-	NS	(9)	-	(9)
<b>Résultat net</b>	<b>(2 056)</b>	<b>(744,4)</b>	<b>(908)</b>	<b>(29,1)</b>	<b>(2 964)</b>	<b>208,5</b>	<b>319</b>	<b>(1 280)</b>	<b>(961)</b>

Les résultats de Société Générale sont touchés en 2008 par l'approfondissement de la crise sur l'immobilier résidentiel américain et sa contagion à l'ensemble de l'économie mondiale. Sur l'année, elle affiche un Résultat Brut d'Exploitation de - 2 341 M EUR, à comparer à 2 007 M EUR en 2007.

- Le produit net bancaire ressort à 4 831 M EUR, en forte baisse par rapport à l'exercice 2007 en raison de la poursuite de la crise sur les métiers de la Banque de Financement et d'Investissement. Alors que les performances commerciales ont bien résisté face à un tel environnement, les activités de trading ont été fortement touchées par des éléments à caractère non récurrents. Ainsi, Société Générale a enregistré sur l'année :
  - - 969 M EUR de décotes relatifs aux tranches super seniors de CDOs non couvertes ;

- - 739 M EUR de décotes relatifs à l'exposition en risque de contrepartie aux rehausseurs de crédit américains monolines ;
- - 1 023 M EUR de décote sur le portefeuille de dérivés de crédits exotiques ;
- - 1 221 M EUR de décote sur les actifs rachetés à SGAM.

Malgré cet environnement particulièrement difficile, l'activité commerciale du Réseau de Détail en France a été bonne. Avec l'ouverture nette de plus de 45 000 comptes à vue sur l'année, le fond de commerce de particuliers a continué à se développer en 2008 (5,2 millions de comptes à vue à fin décembre 2008). Sur le marché de la clientèle commerciale, les encours de crédit poursuivent leur croissance sur l'année.

- Les frais de gestion s'élèvent à 7 172 M EUR, en hausse par rapport à 2007. Cette position reflète essentiellement la croissance en 2008 du Réseau de Détail en France avec l'ouverture de plus de 30 agences et les renforcements des procédures de contrôle mise en place.
- La hausse du coût du risque traduit la détérioration de la conjoncture économique sur l'ensemble de l'année 2008, principalement sur la clientèle commerciale et sur les institutions financières.
- Société Générale a enregistré, à titre de prudence, une dépréciation des titres de participation de ses implantations en Russie d'un montant de 474 M EUR.

## ■ ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DU GROUPE

Les éléments financiers présentés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et les informations comparatives au titre de l'exercice 2007 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et applicables à ces dates.

\* À périmètre et taux de change constants

(b) : Ensemble des éléments non récurrents (sur PNB, coût du risque et Gain net sur autres actifs) présentés dans le Rapport de gestion

Société Générale démontre sur l'année que sa capacité de développement en Banque de détail en France et à l'International est solide. Les Services Financiers ont réalisé une performance commerciale satisfaisante en dépit de l'effet du ralentissement économique. Les métiers de Banque privée, de conservation, de courtage sur Futures et de banque en ligne affichent de bonnes performances sur l'année dans un environnement de baisse des taux et de forte volatilité. La Gestion d'Actifs subit les effets en 2008 de la baisse globale des actifs sous gestion et des dépréciations affectant certaines classes d'actifs. Les performances (hors éléments non récurrents liés à la crise) de la Banque de Financement et d'Investissement

témoignent, quant à elles, de la qualité du fonds de commerce et de la confiance renouvelée de ses clients.

Sur les métiers touchés par la crise, Société Générale a par ailleurs commencé à ajuster son dispositif. Le Groupe a ainsi lancé des projets de regroupement de ses activités de Gestion d'actifs avec celles de Crédit Agricole et de rapprochement SGAM AI – Lyxor Asset Management. Par ailleurs, la réorganisation envisagée sur la Banque de Financement et d'Investissement devrait permettre de développer plus encore son activité clients et d'accroître son efficacité ainsi que la maîtrise des risques.

### Analyse du compte de résultat consolidé

Face aux tensions financières extrêmes qui ont suivi la faillite de Lehman Brothers, à la chute brutale de l'activité industrielle au quatrième trimestre 2008 et à la dégradation des perspectives sur 2009, les gouvernements et les banques centrales ont mis en place différents dispositifs d'ampleur exceptionnelle. L'ensemble de ces mesures a pour objectif de :

- soutenir l'activité par une baisse rapide des taux d'intérêt ;
- faciliter l'accès à la liquidité des établissements financiers et la détente des taux interbancaires ;
- faciliter le refinancement à moyen terme des établissements financiers selon des modalités différentes suivant les pays (garantie d'État sur des emprunts bancaires, création de la SFEF en France) ;

- renforcer la solidité financière des établissements bancaires et leurs ratios de solvabilité (injections de capital selon des modalités nationales variées) ;
- soutenir la croissance économique par des plans de relance publics.

Ces décisions majeures, appelées à être complétées dans les pays dont les systèmes bancaires sont les plus fragilisés, ont commencé à produire leurs effets en termes de stabilisation du secteur financier et de baisse des taux d'intérêt. Elles n'ont cependant pas pu empêcher l'économie mondiale d'entrer en récession au dernier trimestre 2008. Bien que l'activité continue à se contracter début 2009 et que les perspectives macro-économiques pour l'année aient été sensiblement revues à la baisse, les mesures mises en œuvre par les gouvernements et les banques centrales devraient permettre d'atténuer les conséquences de cette crise exceptionnelle.

En M EUR	2008	2007	Variation	
Produit net bancaire	21 866	21 923	- 0,3 %	- 3,9 %*
Frais de gestion	(15 528)	(14 305)	+ 8,5 %	+ 6,2 %*
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>6 338</b>	<b>7 618</b>	<b>- 16,8 %</b>	<b>- 21,9 %*</b>
Coût net du risque	(2 655)	(905)	x 2,9	x 2,8*
<b>Résultat d'exploitation hors perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées</b>	<b>3 683</b>	<b>6 713</b>	<b>- 45,1 %</b>	<b>- 47,2 %*</b>
Perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées	0	(4 911)	n/s	n/s
<b>Résultat d'exploitation y compris perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées</b>	<b>3 683</b>	<b>1 802</b>	<b>x 2,0</b>	<b>n/s*</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	(8)	44	n/s	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	633	40	n/s	
Pertes de valeurs des écarts d'acquisition	(300)	0	n/s	
Charge fiscale	(1 235)	(282)	x 4,4	
Résultat net	2 773	1 604	+ 72,9 %	
<i>dont Intérêts minoritaires</i>	763	657	+ 16,1 %	
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>2 010</b>	<b>947</b>	<b>x 2,1</b>	<b>x 2,5*</b>
Coefficient d'exploitation	71,0 %	65,3 %		
Fonds propres normatifs moyens	28 428	23 683	+ 20,0 %	
<b>ROE après impôt</b>	<b>6,4 %</b>	<b>3,6 %</b>		
<b>Ratio Tier One (Bâle I)</b>	<b>7,9 %</b>	<b>6,6 %</b>		
<b>Ratio Tier One (Bâle II)**</b>	<b>8,8 %</b>			

(\*\*) Sans prise en compte des exigences additionnelles de fonds propres au titre des niveaux planchers (l'exigence Bâle II ne peut être en 2008 inférieure à 90 % de l'exigence en fonds propres « AFP »).

Afin de fournir une information plus pertinente pour la compréhension de la performance financière du Groupe en 2007, la perte globale liée aux clôtures des positions directionnelles prises dans le cadre des activités non autorisées et dissimulées est présentée dans une rubrique supplémentaire du compte de résultat consolidé intitulée « Perte nette sur activités de marché non autorisées et dissimulées ».

## Produit net bancaire

Le produit net bancaire du Groupe s'inscrit en 2008 en baisse de - 3,9 %\* par rapport à 2007 (stable en données courantes) à près de 21,9 Md EUR.

Les revenus des activités de Banque de détail en France et à l'International sont en progression sur l'ensemble de l'année (+ 2,7 % hors effet de la provision PEL/CEL sur les Réseaux France et + 21,1 %\* sur les Réseaux Internationaux par rapport à 2007). Malgré les effets du ralentissement économique et une perte de change en Ukraine, les Services Financiers poursuivent leur croissance avec une augmentation de + 7,1 %\* de leurs revenus. Les activités de Banque privée sont stables sur la période (+ 2,0 %\* par rapport à 2007). La baisse des indices boursiers et des taux pénalise le métier des Services aux Investisseurs, Brokers et Epargne en ligne, qui présente des

revenus en recul de - 10,7 %\* <sup>(1)</sup>. La Banque de Financement et d'Investissement présente une bonne activité commerciale sur l'année avec plus de 4,8 Md EUR<sup>(b)</sup> de revenus clients (- 8,1 %<sup>(b)</sup> par rapport à 2007). Les revenus de trading (hors éléments non récurrents), particulièrement affectés par un quatrième trimestre très difficile, restent positifs sur l'année. Au total, le pôle affiche des revenus annuels de 4,0 Md EUR, soit 5,5 Md EUR hors éléments non récurrents.

Société Générale a appliqué à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2008 l'amendement de la norme IAS 39 et a donc transféré 28,6 Md EUR d'actifs éligibles principalement en prêts et créances, dont la réévaluation aurait généré – sans ce reclassement – un effet négatif en produit net bancaire de 1,5 Md EUR.

(1) Il convient de noter que la lecture de l'évolution des résultats de Services aux Investisseurs, Courtage et Epargne en Ligne est affectée par le changement de périmètre lié à la consolidation de Newedge. Ainsi, depuis le T1-08, Société Générale consolide 50 % de Newedge par intégration proportionnelle, ce qui constitue un ensemble d'une taille inférieure aux 100 % de Fimat consolidés jusqu'à fin 2007.

## Frais de gestion

La hausse des frais de gestion (+ 6,2 %\* par rapport à 2007) reflète (i) la poursuite des investissements nécessaires à la croissance organique du Groupe dans les métiers et régions à potentiel et (ii) le renforcement des procédures de contrôle (essentiellement au sein de la Banque de Financement et d'Investissement).

En conséquence, le coefficient d'exploitation de Société Générale se situe à 71,0 % en 2008.

## Résultat d'exploitation

La contribution en 2008 des métiers au Résultat Brut d'Exploitation du Groupe est de 6 776 M EUR. Au total, Société Générale enregistre sur l'année 2008 un Résultat Brut d'Exploitation de 6 338 M EUR (- 21,9 %\* par rapport à 2007).

La hausse de la charge du risque traduit la détérioration de la conjoncture économique tout au long de l'année et plus particulièrement au quatrième trimestre. Sur l'ensemble de l'année et rapportée aux encours pondérés Bâle I, la charge du risque s'établit à 66 points de base (2 655 M EUR).

- Sur les Réseaux France, la charge annuelle du risque (36 points de base) est en hausse sensible, avec un effet plus prononcé au quatrième trimestre 2008 lié principalement à la clientèle commerciale.
- Le coût du risque en 2008 dans les Réseaux Internationaux est de 73 points de base. Il progresse du

fait notamment de dotations complémentaires et d'ajustements aux normes Groupe de Rosbank.

- Au sein des Services Financiers, le coût du risque s'établit à 123 points de base en 2008 reflétant les effets périmètre et la croissance des encours au sein des pays émergents.
- En 2008, le coût du risque de la Banque de Financement et d'Investissement s'établit à 84 points de base. La hausse est liée à la montée des défauts, notamment dans les secteurs des institutions financières et de la construction.

Au total, le Groupe réalise en 2008 un résultat d'exploitation de 3 683 M EUR, en recul de - 47,2 %\* par rapport à 2007 (- 45,1 % en données courantes).

## Résultat net

À titre de prudence, Société Générale a décidé de constater dans ses comptes 2008 une dépréciation des survaleurs afférentes à son implantation en Russie d'un montant de 300 M EUR.

Après prise en compte de la charge fiscale (taux effectif d'impôt du Groupe de 28,6 % en 2008) et des intérêts minoritaires, le Résultat Net Part du Groupe de l'exercice 2008 est de 2 010 M EUR (contre 947 M EUR en 2007). Le

ROE du Groupe après impôt s'établit à 6,4 % en 2008. Hors effet des éléments non récurrents présentés dans le Rapport de gestion, le Résultat Net Part du Groupe de l'année serait de 3,3 Md EUR et le ROE correspondant ressortirait à environ 10,8 %.

Le bénéfice net par action s'établit sur 2008 à 3,38 euros.









Société Générale. SA au capital de 782 215 361,25 euros. Numéro unique d'identification 552 120 222  
Siège social : 29, boulevard Haussmann – 75009 Paris.

